

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01057

Numéro SIREN : 833 983 471

Nom ou dénomination : 2MPA

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005005

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE **CHARTRES**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/005005**
n° de gestion : **2017B01057**
n° SIREN : **833 983 471 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 13/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2MPA - Société par actions simplifiée
12 rue du Bassin Théléville 28130 Bouglainval -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

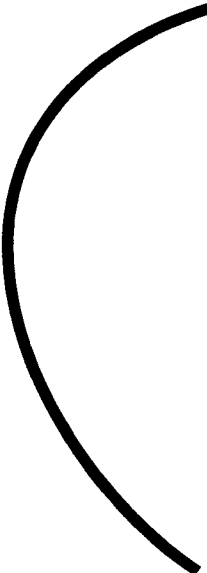
Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



454940

Certifié conforme



SASU 2MPA

Optimisation des flux

12 Rue du Bassin

THELEVILLE

28130 BOUGLAINVAL

Siret : 83398347100016

Etats Financiers

Exercice du 02/01/2018 au 31/12/2018

Sommaire

Annexe 1 : Bilan	1
Annexe 2 : Compte de Résultat	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe 3 : Compte de Gestion	7
Détail Bilan Actif	8
Détail Bilan Passif	9
Annexe 4 : Compte de Résultat	10
Détail du Compte de Résultat	11
Soldes Intermédiaires de Gestion	12
Annexe 5 : Annexe 1	13

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SASU 2MPA pour l'exercice du 02 janvier 2018 au 31 décembre 2018 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	15 075
Chiffre d'affaires	13 450
Résultat net comptable (Bénéfice)	3 736

A Maintenon
Le 16 avril 2019

Pour STREGO

Christelle LABBÉ
Expert comptable

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	1 539		1 539
Autres créances	520		520
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	13 016		13 016
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 075		15 075
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	15 075		15 075
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins (1) et (3) (brut)			
(3) Dont à plus (1) et (2) (brut)			

Bilan Passif

31/12/2018

CAPITAUX PROPRES

Capital	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 736
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Total I	6 736

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
Total II	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Total III	

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes diverses (3)	1 640
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 651
Dettes fiscales et sociales	3 048
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
Total IV	8 338
Ecart de conversion passif (V)	
TOTAL GENERAL (I à V)	15 075

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

8 338

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

31/12/2018

Produits d'exploitation (1)

Ventes de marchandises

Production vendue (biens)

Production vendue (services)

13 450

Chiffre d'affaires net**13 450**

Dont à l'exportation

Production stockée

Production immobilisée

Subventions d'exploitation

Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges

Autres produits

Total I**13 450****Charges d'exploitation (2)**

Achats de marchandises

Variations de stock

Achats de matières premières et autres approvisionnements

366

Variations de stock

Autres achats et charges externes (a)

8 544

Impôts, taxes et versements assimilés

129

Salaires et traitements

Charges sociales

Dotations aux amortissements et dépréciations :

- Sur immobilisations : dotations aux amortissements

- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations

- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations

- Pour risques et charges : dotations aux provisions

Autres charges

Total II**9 039****RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)****4 411**

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Bénéfice attribué ou perte transférée III**Perte supportée ou bénéfice transféré IV****Produits financiers**

De participation (3)

D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)

Autres intérêts et produits assimilés (3)

Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges

Différences positives de change

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total V**Charges financières**

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Intérêts et charges assimilées (4)

Différences négatives de change

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total VI**RESULTAT FINANCIER (V-VI)****RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)****4 411**

Compte de résultat (suite)

31/12/2018

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges

Total produits exceptionnels (VII)

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Total charges exceptionnelles (VIII)**RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**

Participation des salariés aux résultats (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

675

Total des produits (I+III+V+VII)**13 450****Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)****9 714****BENEFICE OU PERTE****3 736**

Les Y compris

Régularisation de crédit-bail financier

Régularisation de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Détail du Bilan

du 02/01/18

au 31/12/18

12 mois

<i>Clients et débiteurs</i>	1 538,80
Clients	1 538,80
<i>TVA sur factures non parvenues</i>	520,00
Autres créances	520,00
<i>LCL</i>	13 016,04
Disponibilités	13 016,04
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 074,84
TOTAL ACTIF	15 074,84

Détail Bilan Passif

du 02/01/18

au 31/12/18

12 mois

<i>Capital</i>	3 000,00
Capital	3 000,00
Résultat de l'exercice	3 736,46
TOTAL RESSOURCES PROPRES	6 736,46
DETTES	
<i>Associés - comptes courants</i>	1 639,59
Emprunts et dettes financières diverses	1 639,59
<i>Fournisseurs - non réglé</i>	530,79
<i>Fournisseurs - fact. non parvenues</i>	3 120,00
Fournisseurs	3 650,79
<i>Etat - impôts sur les bénéfices</i>	675,00
<i>TVA à décaisser</i>	1 478,00
Dettes fiscales & sociales	3 048,00
TOTAL DETTES	8 338,38
TOTAL PASSIF	15 074,84

Détail du Compte de Résultat

Détail du Compte de Résultat

du 02/01/18
au 31/12/18
12 mois

PRODUITS

<i>Prestations de services</i>	13 450,01
Production vendue	13 450,01
<i>Produits divers gestion courante</i>	0,35
Autres produits	0,35
Total	13 450,36

CONSOMMATION M/SES & MAT

<i>Matières premières</i>	366,30
Achats de m.p & aut.approv.	366,30
<i>Fournitures & petit équipement</i>	37,42
<i>Fournitures administratives</i>	49,39
<i>Frais d'assurance</i>	48,51
<i>Divulgation</i>	2 600,00
<i>Coût de la clientèle</i>	1 519,49
<i>Transports sur achats</i>	911,12
<i>Voyages et déplacements</i>	2 789,01
<i>Forfait kilométriques</i>	129,46
<i>Frais de téléphone</i>	581,64
<i>Servants & imputés</i>	206,71
Autres achats & charges externes	8 543,59
Total	8 909,89

MARGE SUR M/SES & MAT 4 540,47

CHARGES

<i>Contribution Economique Territoriale</i>	129,00
Impôts, taxes et vers. assim.	129,00
<i>Charges diverses gestion courante</i>	0,01
Autres charges	0,01
Total	129,01

RESULTAT D'EXPLOITATION 4 411,46

Résultat financier

RESULTAT COURANT 4 411,46

Résultat exceptionnel

<i>Impôts sur les bénéfices</i>	675,00
Impôts sur les bénéfices	675,00

RESULTAT DE L'EXERCICE 3 736,46

Soldes Intermédiaires de Gestion

du 02/01/18
au 31/12/18
12 mois

%

ACTIVITE	13 450	100,00
VENTES DE MARCHANDISES		
Coût d'achats marchandises vendues		
MARGE COMMERCIALE		
Production vendue	13 450	100,00
Production stockée		
Production immobilisée		
PRODUCTION DE L'EXERCICE	13 450	100,00
Consommation de matières et sous-traitance	366	2,72
MARGE DE PRODUCTION	13 084	97,28
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	13 450	
MARGE BRUTE GLOBALE	13 084	97,28
Autres achats et charges externes	8 544	63,52
VALEUR AJOUTEE	4 540	33,76
Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et verst assimilés	129	0,96
Charges de personnel		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 411	32,80
Reprises s/ charges et Transferts		
Autres produits		
Dot. amortissements et provisions		
Autres charges		
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 411	32,80
Quote part résultat en commun		
Produits financiers		
Charges financières		
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 411	32,80
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	675	5,02
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 736	27,78

Documents Fiscaux

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2019

Exercice ouvert le	02/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SASU 2MPA			
SIRET	8 3 3 9 8 3 4 7 1 0 0 0 1 6		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
12 Rue du Bassin THELEVILLE 28130 BOUGLAINVAL			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Optimisation des flux	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15%	4 502		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %			
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W		Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert comptabilité
---	--

Visueur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : SAS STREGO Maintenance	
25 Rue Collin d'Harleville 28133 PIERRES CEDEX	
Tél : 02 37 27 14 88	
- du conseil :	
Tél :	
- du CGA ou du visueur conventionné :	
Tél :	
- N° d'agrément :	

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J DIVERS

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Désignation de l'entreprise <u>SASU 2MPA</u>					Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>12 Rue du Bassin 28130 BOUGLAINVAL</u>						
Numéro SIRET* <u>8 3 3 9 8 3 4 7 1 0 0 0 1 6</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent* <u> </u>			
					Exercice N clos le <u>31/12/2018</u>	
ACTIF					Brut I	Amortissements-Provisions 2
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030		
	Immobilisations financières* (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	1 538	070	1 538
		Autres* (3)	072	520	074	520
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	13 016	086	13 016
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096	15 074	098	15 074
	Total général (I + II)		110	15 074	112	15 074
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	3 000		
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)		132			
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136	3 736		
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142	6 736		
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	3 650		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... <u>169</u> 1 639)		172	4 687		
Produits constatés d'avance		174				
Total III		176	8 338			
Total général (I + II + III)		180	15 074			
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 2MPA

Néant ☐ *Exercice clos le
31/12/2018**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217		218	13 450
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	13 450
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	366	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	8 543	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	129	
	Rémunérations du personnel*			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements*			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	9 038
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	4 411
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280		
	Produits exceptionnels	(IV)		290		
	Charges financières	(V)		294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	675	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	3 736
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 736	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	675		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249	)	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)					992
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	4 502
					372	

SASU 2MPA
12 Rue du Bassin
THELEVILLE
28130 BOUGLAINVAL

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2MPA

Néant ☒ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	{	Terrains	420		422		424		426				
		Constructions	430		432		434		436				
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
		Matériel de transport	460		462		464		466				
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
		Immobilisations financières	480		482		484		486				
		TOTAL	490		492		494		496				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
		Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	{	Terrains	510		512		514		516		
		Constructions	520		522		524		526		
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
		Matériel de transport	550		552		554		556		
		Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
		TOTAL	570		572		574		576		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	①	②	③	④	Plus ou moins-values						
						Court terme *	Long terme					
						⑤	19 %	⑥	15 % ou 12,8 %	⑦	0 %	⑧
	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
8												
9												
10												
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591					
TOTAL						596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2MPA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	2 689
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	836
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SASU 2MPA															Néant ☒		
Exercice ouvert le : 02/01/2018 et clos le : 31/12/2018															Durée en nombre de mois 12		
DECLARATION DES EFFECTIFS																	
Effectifs moyens du personnel															376		
Dont apprentis															657		
Dont handicapés															651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																	
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															105		
TOTAL 1															106		
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																	
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143		
Subventions d'exploitation reçues															113		
Variation positive des stocks															111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153		
TOTAL 2															144		
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																	
Achats															121		
Variation négative des stocks															145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances															125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															150		
TOTAL 3															152		
IV Valeur ajoutée produite																	
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137
V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																	
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC et 1329-DEF)															117		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																	
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE															022		
Effectifs au sens de la CVAE															023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															026		
Période de référence															024		
Date de cessation															186		

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	1
---	---

 (1)
Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 8 3 3 9 8 3 4 7 1 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2MPA

ADRESSE (voie) 12 Rue du Bassin

CODE POSTAL 28130 VILLE BOUGLAINVAL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique GOUHIER Prénom(s) ALAINNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date 25021951 N° Département 75 Commune PARIS 16 Pays FRANCE

Adresse : N° 12 Voie Rue DU BASSIN

Code Postal 28130 Commune BOUGLAINVAL Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

*Certifié conforme
à l'original
H. Gauthier*

2MPA

SAS au capital de 3.000 €
12 rue du Bassin

28130 BOUGLAINVAL
R.C.S. RCS B CHARTRES 833983471
-oOo-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 JUIN 2019

TEXTE DES RESOLUTIONS
(Extraits)

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence, sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve le rapport dans son intégralité et dans toutes ses parties, ainsi que le Bilan, le Compte de résultat et l'Annexe qui présente un bénéfice de 3.736,46€.

En conséquence, elle donne quitus à la Présidence de l'exercice de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée générale, sur proposition de la Présidence, décide d'affecter le résultat comme suit :

Disponible :

-Bénéfice de l'exercice :	3.736,46€
-Total disponible	<u>3.736,46€</u>

Affectation :

-Réserve légale en totalité soit 5% du capital (3.000€)	150,00€
-Report à nouveau	<u>3.586,46€</u>
Total affecté	3.736,46€

Dans le cadre d'une distribution de dividende, Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont éligibles à la réfaction de 40%.

Par ailleurs, il est rappelé que depuis le 1^{er} janvier 2018, les actionnaires peuvent opter pour le prélèvement forfaitaire et définitif au taux de 30 % libératoire, de la CSG CRDS et l'impôt sur le revenu.

Nous vous rappelons en outre, en application de l'article 243bis du CGI, que le rapport présenté mentionne que la société a procédé au cours des 3 derniers exercices aux distributions de dividendes suivant :

-Etat néant puisque premier exercice de la société

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

2MPA

SAS au capital de 3.000 €
12 rue du Bassin

28130 BOUGLAINVAL
R.C.S. RCS B CHARTRES 833983471
-oOo-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 JUIN 2019

TEXTE DES RESOLUTIONS
(Extraits)

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence, sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve le rapport dans son intégralité et dans toutes ses parties, ainsi que le Bilan, le Compte de résultat et l'Annexe qui présente un bénéfice de 3.736,46€.

En conséquence, elle donne quitus à la Présidence de l'exercice de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée générale, sur proposition de la Présidence, décide d'affecter le résultat comme suit :

Disponible :

-Bénéfice de l'exercice :	3.736,46€
-Total disponible	3.736,46€

Affectation :

-Réserve légale en totalité soit 5% du capital (3.000€)	150,00€
-Report à nouveau	3.586,46€
Total affecté	3.736,46€

Dans le cadre d'une distribution de dividende, Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont éligibles à la réfaction de 40%.

Par ailleurs, il est rappelé que depuis le 1^{er} janvier 2018, les actionnaires peuvent opter pour le prélèvement forfaitaire et définitif au taux de 30 % libératoire, de la CSG CRDS et l'impôt sur le revenu.

Nous vous rappelons en outre, en application de l'article 243bis du CGI, que le rapport présenté mentionne que la société a procédé au cours des 3 derniers exercices aux distributions de dividendes suivant :

-Etat néant puisque premier exercice de la société

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

